

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 février 2011

L'an deux mil onze, le 22 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : LANTHEAUME Christiane

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 18 février 2011

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération pour contrat groupe d'assurance
- Commission finances,
- Commission bâtiments,
- Compte rendu du conseil d'école
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Délibération pour contrat groupe d'assurance pour le personnel

Le contrat d'assurance du Centre De Gestion 38 (CDG) sera caduque au 31-12-2011. Il protège le personnel communal en cas d'accident, maladie, invalidité, incapacité, décès.

Il convient de prendre une délibération pour autoriser le CDG à effectuer les appels d'offres.

Le conseil donne son accord à l'unanimité par 12 voix (Mme Pedeux étant excusée pour le début de séance).

Commission finances

Marcel GAS expose au Conseil Municipal les premières analyses des comptes 2010 par la commission finances.

Il ressort une augmentation des frais de fonctionnement à hauteur de 40 000 € essentiellement due sur les postes d'entretien de voirie et des bâtiments communaux. Cet accroissement s'explique notamment avec le retour de P Pibiri en début d'année. Il a effectué un gros travail sur ces deux postes, qui avaient été un peu délaissés par ses remplaçants durant les deux ans de son absence.

Nos dépenses s'élèveraient à 525000 € alors que nous avons commencé l'exercice avec 100000 € et reçu en impôts et dotations 500000 €. Le delta ne serait donc que de 75000 €.

Ce constat pourrait remettre en cause les orientations prises en matière d'investissement.

3 orientations sont possibles :

- Augmenter les impôts,
- Limiter nos frais de fonctionnement,
- Revoir à la baisse nos hypothèses d'investissement.

La commission s'oriente plutôt vers la 3^{ème} solution, contrôler les dépenses de fonctionnement, étudier les dépenses qui seraient récurrentes et retrouver une capacité d'investissement pour nos projets.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 06 avril à 20 h et le vote du budget le 21 avril.

Commission bâtiments

Jean Louis DELAY rapporte les travaux de la commission. Aujourd'hui, il est clair que l'espace « mairie » est insuffisant et son agencement demeure la priorité. Pour autant, il est nécessaire d'avoir une vue à plus long terme et donc, de définir maintenant quelles seront les orientations intéressantes à prendre, même si elles doivent se réaliser sur plusieurs mandatures, mais en tout cas de ne pas se bloquer aujourd'hui par une étude limitée.

Outre la mairie, le cahier des charges se compose de projets et de besoins différents comme réaliser un local technique pour le matériel communal, envisager le devenir du bâtiment de la poste, la meilleure façon d'utiliser le terrain vers l'église, d'aménager le centre village, se repositionner sur l'école et notamment sur la bibliothèque, qui aujourd'hui occupe une salle de classe, etc.

A ce stade la commission pense judicieux de se tourner vers un conseiller en urbanisme /architecte qui apporterait son expertise sur le plan d'occupation du sol, l'élaboration d'un programme d'aménagement (terrain et bâtiments), voies de circulation et revalorisation du village,

La décision est prise de mandater Bruno Quemin pour cette étude. Le RDV est fixé au 11 mars à 15 h.

Conseil d'école

Daniel DANZO fait part des demandes qui ont été faites au cours de ce conseil (des lumières, des clés en plus, des placards,...).

Les déplacements pour la piscine débuteraient début avril ; rappel également de la kermesse des écoles qui aura lieu le 24 février.

Urbanisme

- Une demande de permis de construire pour P Pibiri, chemin de Champ Dames, pour construction d'un garage, d'un abri bois, d'une terrasse.

Comptes-rendus des Délégués

Commissions intercommunales :

Voirie : pas de subvention du Conseil Général ; voir ce que la commission finances de la CCTB pourrait affecter sur cette exercice. La dernière tranche de la route de « Champ Dames » est de nouveau inscrite pour cette année, en priorité par rapport aux autres travaux à réaliser. En cours également une réflexion pour l'acquisition d'un radar mobile qui affiche la vitesse des véhicules. Cet achat, dont le coût se situe entre 2250 € et 3850 € serait réalisé par la CCTB et mis à disposition des communes à tour de rôle.

Communication : réalisation en cours du prochain bulletin du mois de mars.

Ecole de musique : 1^{er} conseil d'établissement et bilan ; réflexion sur un nouveau règlement intérieur et sur le budget.

Syndicat intercommunal : réunion ERDF de sensibilisation et de formation des communes sur : le rôle et les actions du concessionnaire ; le projet « Linky » (nouveau système de contrôle via un autre compteur dit « communicant »), les raccordements, les investissements et la qualité de l'électricité.

Commissions communales :

Voirie : projet de réaménagement du point propre à l'entrée ouest du village. Il s'agit de déplacer les containers de tri sur le haut du site, sur couche d'enrobé et de réserver le fond restant de la zone pour entreposer le sable, le sel, le gravier etc.

Voir faisabilité : le pipeline passe en limite de la zone. RDV avec le SICTOM le 25 février à 15 h 30.

Agriculture : réception de la charte dont un exemplaire est distribué aux conseillers. L'exemplaire pour les habitants pourrait être distribué en même temps que l'info mairie du 1^{er} trimestre. Par la suite, envisager la réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune qui intègrerait cette charte.

Signalétique : revoir la facture d'environ 600 € ; ne payer qu'à réception complète des travaux ; JBSI s'engage à fournir les plaques manquantes d'ici 15 jours.

Courriers reçus

- Comité de suivi des nuisances du TGV. Madame le Maire indique avoir reçu des courriers de soutien de certains élus suite à son intervention auprès du sous-préfet pour que les engagements de résorber les nuisances dues au passage du TGV sur la commune de Primarette, soient réalisés.
- Un courrier du syndicat intercommunal des eaux Dolon Varèze sur la qualité de l'eau de la ressource du Ronjay qui connaît depuis quelques années des problèmes de pesticides liés à la présence de molécules dérivées de l'atrazine et annonce la construction d'une unité de traitement des pesticides.
- Un courrier du SICTOM pour informer de la distribution du n° 15 du journal à propos du tri
- Un courrier du Tribunal Administratif pour l'affaire Pibiri/commune de Primarette

Questions diverses

La commission communication fait part de son mécontentement quant à une remarque sur la post contact du sou des écoles qui mentionne que la date de distribution des bugnes était erronée dans le bulletin municipal suite à une erreur d'impression, ce qui n'était pas le cas : cela correspondait bien à la date annoncée par le sou des écoles. Madame le Maire indique avoir rappelé ce point aux intéressés.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h 45.**
Le prochain conseil aura lieu le 22 mars 2011 à 20 h 30.